

MÉMOIRE sur le projet du « Parc éolien de l'Érable »

(À noter que, pour une plus grande fluidité du texte, les compagnies promotrices du projet – « Enerfin Sociedad de Energia S.L » et sa filiale québécoise « Éoliennes de l'Érable » - seront désignées, dans le texte, par l'appellation globale de « Enerfin ».)

Les signataires de ce mémoire sont huit (8) membres adultes de la même famille, résidant depuis 1979 sur le territoire de la municipalité de St-Ferdinand. Notre maison est située à proximité du futur « Parc éolien de l'Érable ».

Nous nous opposons à la construction de ce projet, pour quatre motifs :

- Raisons économiques.
- Raisons environnementales.
- Raisons de santé publique.
- Raisons d'ordre éthique et civique.

ASPECT ÉCONOMIQUE : Coûts collectifs et personnels trop élevés

1. **Au niveau provincial.** Après avoir pris connaissance des diverses documentations qui nous sont parvenues, autant de la part des pro-éoliennes que de ceux qui s'y opposent, il apparaît que le projet piloté par la compagnie Enerfin sera génératrice d'une augmentation des tarifs d'électricité pour tous les clients d'Hydro-Québec. En effet, cette dernière s'engage par contrat à acheter l'électricité produite par le Parc éolien de l'Érable, même si, d'après l'aveu même des dirigeants d'Hydro-Québec, la demande actuelle (et dans un proche avenir) pour la consommation locale d'électricité est entièrement comblée par la production présente : nous accumulons même un large surplus d'énergie disponible. Cette électricité acquise ainsi sans besoins réels devra donc être vendue à d'autres acheteurs, notamment les Etats-Unis qui achèteront notre énergie environ \$0,03/kWh de moins que ce qu'il en aura coûté à Hydro-Québec pour l'acquérir d'Énerfin. Le **manque à gagner** pour Hydro-Québec sera **refilé à tous les consommateurs de la province**, qui se trouveront ainsi à être forcés de commanditer les profits déjà astronomiques de notre société d'état. Si l'on considère les exemptions de taxes et les subventions accordées à Énerfin, ainsi que les minimales redevances versées par elle aux municipalités et aux propriétaires terriens, il apparaît nettement que, individuellement et collectivement, **nous paierons** presque exclusivement **pour le profit d'une multi-nationale étrangère**.
2. **Au niveau municipal.** On nous a grandement vanté les quelques emplois générés par le projet d'Énerfin, et les ristournes promises par l'entreprise à notre municipalité. Mais sachant que cette compagnie a déjà été condamnée par les tribunaux, en Espagne, pour avoir évité d'honorer le paiement de 2 années de taxes à la ville de Roderro, on peut avoir de fortes craintes. L'importance d'une entreprise n'est pas toujours garante de sa probité, de sa pérennité, et de sa solvabilité : les nouvelles de l'actualité du monde de la finance nous le prouvent jour après jour... Nous avons un devoir de précaution. Au-delà des recettes municipales provenant du Parc d'éoliennes, il faut aussi prévoir de possibles et onéreuses dépenses en cas de catastrophe naturelle, faillite de la société espagnole, incendies, refus de paiement des ristournes, etc. Bien sûr, on se dit que de telles malchances n'arrivent qu'aux autres... La ville espagnole de Roderro se rassurait sans doute de la même façon... jusqu'à ce que cela lui tombe sur la tête...

On prétend que l'avenir sourit aux audacieux... Encore faut-il que l'audace (si « audace » est le mot juste, dans le cas présent...) soit tempérée par la **prudence**. Les promoteurs de Dubaï, par exemple, furent-ils audacieux ou

imprudents dans leur méga entreprise? Quoi qu'il en soit, ils sont aujourd'hui en train de faire faillite, et ils entraîneront avec eux un grand pan de l'économie mondiale... Leur projet était pourtant porteur des plus extraordinaires promesses, promesses qui ont hypnotisé les « grands » de ce monde...

En matière de finance, tout est instable, surtout de nos jours. Cette énergie éolienne qu'on dit verte et renouvelable sera peut-être demain dépassée, délaissée pour cause de crise économique ou autre développement aléatoire. Qui financera le démantèlement des monstres d'acier que sont ces dizaines d'éoliennes, si Énerfin, pour quelque raison que ce soit, ne veut plus ou ne peut plus le faire?.. En tant que citoyens de St-Ferdinand, nous ne sommes pas intéressés à voir notre compte de taxes augmenter à cause de « frais imprévus » survenant suite au projet du Parc éolien de l'Érable.

D'autre part, nous ne croyons pas à une augmentation notable du tourisme à cause des éoliennes. Au rythme où vont les choses, il y aura, demain, tant d'éoliennes partout en milieux habités, que leur vue sera devenue banale et très accessible. Ce qui, par contre, sera plus rare, ce seront les panoramas préservés de toute atteinte de ce genre! Et ce sont ces lieux qui feront accourir le tourisme.

3. **Au niveau des résidents de proximité.** Notre famille réside à environ 3-3,5 km du futur parc d'éoliennes, dans un rang voisin. Notre demeure est située à l'angle de deux routes actuellement utilisées par les constructeurs des tours de vent (pour l'échantillonnage). En fin d'été, et durant tout l'automne, nous avons observé une nette augmentation du trafic lourd, notamment sur le chemin le plus près de notre maison, et qui borde notre terre sur toute sa longueur. Notre demeure est vieille de plusieurs générations, et elle est construite sur un sol argileux-rocheux. On a vu, en certaines autres municipalités, des cas où des fissures étaient apparues dans les solages de maisons patrimoniales, suite à la construction indue de voies à trafic élevé à proximité de ces maisons. Ce problème pourrait survenir à la nôtre, advenant le cas où cette route servirait au passage des équipements très lourds nécessaires aux éoliennes. Et, dans cette situation, il y a fort à prévoir que la municipalité, le gouvernement provincial ou même la compagnie Énerfin désirera asphalté cette route actuellement en terre et gravelle. Ce qui voudrait dire, pour notre famille, une perte de terrain, sans compensation financière, pour élargir le présent chemin. Nous ne sommes pas intéressés à donner ce terrain (que nous avons acheté à juste prix) pour un projet de développement privé que nous estimons mauvais, en bout de ligne, pour la collectivité. Nous n'avons pas non plus le goût de devoir assumer une facture salée de réparations majeures (telles que pour un solage fissuré) et d'éventuelles poursuites judiciaires pour obtenir un dédommagement de la part des responsables de ces bris.

Voilà pour les POSSIBILITÉS.

Regardons maintenant les **CERTITUDES**. Celles-ci touchent d'une façon particulière les propriétaires situés très près des futures éoliennes. Parmi eux, se trouvent des personnes dont le **gagne-pain** dépend de la beauté du paysage et de l'industrie touristique qui s'y relie. Des dizaines d'éoliennes industrielles dans le portrait **portera un coup dur, sinon fatal, à ce type d'entreprise** qui contribue pourtant à l'économie locale.

Pour tous les propriétaires terriens, **consentants ou non** à la venue du parc éolien dans les parages, la construction d'un tel projet est synonyme de **perte de valeur** de revente **de leurs terres**, particulièrement dans le cas des maisons. En effet, qui aimerait acheter une résidence dotée d'un panorama aussi laid et déprimant, en plus de tous les autres désavantages environnementaux et de santé qui y sont rattachés?... Il n'est même pas besoin d'une dévaluation municipale officielle : le gros bon sens fera son travail chez tous les éventuels acheteurs... Témoin, cet homme de la région qui, ayant signé un contrat de location de terrain avec Énerfin, a voulu vendre sa terre. Le futur acquéreur a fait examiner ledit contrat par son notaire; ce dernier lui a carrément déconseillé d'acheter, étant donné que les clauses du contrat donnaient à Énerfin quasiment plus de droit sur cette terre, qu'au propriétaire lui-même!

Et que dire de ces gens, et nous en sommes, dont l'achat d'une ferme dans la région fut l'aboutissement des économies de toute une vie. Plusieurs familles comme nous ont choisi de quitter la ville pour venir s'établir dans ce qu'elles considéraient comme un milieu plus sain pour leurs enfants. Elles ont acheté non seulement des bâtiments, mais aussi l'air pur, le calme, le paysage, la nature sauvage, le droit de ne pas être continuellement agressé par le bruit et la vue des « méga-machins » de notre civilisation moderne qui ne s'entend même plus penser... Elles ont injecté beaucoup ici, et continue de le faire en achetant dans la région; en s'investissant, pour

plusieurs et souvent bénévolement, dans divers organismes et associations. La venue du parc éolien, dont certaines de ces familles seront dorénavant entourées, vient tout détruire de ce que ces gens ont bâti durant des années ou même des générations. Non seulement leurs terres ne vaudront plus grand-chose, mais il sera même problématique, sinon impossible de les revendre pour aller ailleurs refaire leur vie.

Pensons également à cet autre propriétaire-locateur qui s'est fait sommer, par Énerfin, de déplacer un chalet se trouvant sur le tracé du chemin de passage que la multinationale prévoit construire. Il aurait été possible que le tracé dévie un peu, pour épargner de lourds déboursés au particulier louant (pour trois fois rien...) sa terre, mais Énerfin s'est montrée intraitable. Voilà une attitude plutôt dictatoriale qui augure bien mal pour l'avenir...

ASPECT ENVIRONNEMENTAL : **L'argent au détriment de la nature**

- Pour construire le parc éolien, la compagnie Enerfin devra avoir recours au dynamitage, et à d'importants travaux d'excavation qui pourront éventuellement affecter les cours d'eau, les puits, les sources et les milieux humides. L'eau est un élément vital à protéger. Nous ne voulons pas nous retrouver avec un **problème d'eau potable contaminée ou raréfiée**. Pensons également aux érablières qui souffriront d'assèchement, ce qui affectera grandement leur rendement.
- La construction de 35 km de nouvelles routes nécessitera l'emploi intensif de machineries lourdes qui **compactent les sols**.
- D'autre part, le **déboisement massif** qui l'accompagnera est, à notre avis, un gaspillage éhonté de cette ressource si lentement renouvelable. C'est aussi un facteur d'amplification de l'**érosion des sols**.
- Le changement de type d'environnement risque également de **faire fuir la sauvagine** présente dans ces aires, ou d'en mettre l'existence en péril. On connaît l'effet mortel de la pression atmosphérique entre les pales, sur le système pulmonaire des chauves-souris. Tant mieux si certaines éoliennes ont été déplacées pour éviter les sites d'hibernation et corridors utilisés par ces petites bêtes bénéfiques pour l'écosystème. Il reste tout de même que les autres oiseaux, eux, ne seront pas épargnés par les pales, les ondes et les tensions parasites émanant des éoliennes. L'été dernier, diverses personnes (dont des travailleurs d'Enerfin) ont aperçu un **aigle à tête blanche** dans les alentours du site des futures éoliennes. Cet aigle, rarissime, est une **espèce protégée** et les normes se comptent non en mètres, mais en kilomètres... À notre connaissance, personne chez Enerfin n'a effectué de suivi là-dessus. Évidemment, si on reconnaissait la présence d'un territoire d'aigle blanc protégé, on ne pourrait poursuivre intégralement le plan amorcé pour la construction du Parc éolien de l'Érable...
- De plus, les éoliennes de type industriel émettent des **ondes électromagnétiques** assez puissantes pour affecter les services de télécommunication, radios, cellulaires, Internet et même les communications par satellites ! D'un côté, on met argent et énergie à implanter des réseaux facilitant les téléphones cellulaires, l'Internet haute vitesse... et de l'autre, on veut implanter un parc qui bousillera, du moins pour une partie de la population, tous les efforts précédents. Où est la logique là-dedans?

Non, les parcs d'éoliennes industrielles en milieu habité ne sont pas des projets « verts ».

ASPECT DE LA SANTÉ PUBLIQUE : **L'argent au détriment de l'humain**

- La question des ondes magnétiques touche également la santé humaine. Il y a quelques temps, nous prenions connaissance, par le biais d'une émission scientifique télévisée, des méfaits insoupçonnés et pourtant réels des ondes de tout crin qui enveloppent la terre à la façon d'une toile immense et tissée serrée. Ces **ondes**, ainsi que les **tensions parasites**, sont responsables de **graves dommages à la santé humaine et animale**. On sait, par exemple, que les cellulaires, les « beepers » et les téléphones sans fils, qui émettent et reçoivent des ondes, sont

causes de **cancer** chez plusieurs utilisateurs et, dans le cas des sans-fils, même davantage chez les personnes se tenant habituellement à une centaine de pieds de la boîte de réception. Ce risque élevé de cancer existe également pour les policiers utilisant des détecteurs à radar. Ces quelques exemples, pigés parmi beaucoup d'autres (et la science n'a pas encore épuisé le sujet...) démontrent que nous devons faire tout en notre pouvoir pour éloigner cet « ennemi invisible » que sont les ondes et les tensions parasites qui seront générés en masse par ces dizaines d'éoliennes.

- Le bruit, quant à lui, est un facteur de nuisance important par rapport à la santé humaine et même animale. Que l'on parle de **décibels de type A (audibles) ou de décibels B et C (inaudibles)**, tous ont des répercussions négatives sur le corps humain, lorsque présents à un niveau trop élevé : **manque de sommeil, vertiges, irritabilité, maux de tête, stress, nausées, hausse de la pression artérielle**, etc. Les décibels B et C (de plus en plus reconnus pour être même plus dommageables, pour la santé, que les types « A »), sont perceptibles par notre corps jusqu'à une distance de 10 km. Notre famille y serait donc bien exposée... Rappelons, en passant, que dans le parc éolien de Ripley (Ontario), 4 éoliennes Énercon E-82 (la même technologie que celle qui sera utilisée près de chez nous) dépassent, à l'intérieur de 2 km, les normes du Ministère de l'Environnement de l'Ontario. Alors, quand Énerfin nous annonce fièrement qu'elle a augmenté la distance minimale de 400 mètres à 500 mètres, entre les éoliennes et les résidences, cela nous laisse plutôt froids...

La santé est un bien précieux, fragile, et souvent imprévisible. Une agression portée à son endroit peut n'être discernable, dans ses effets, que plusieurs années après. Et ce long délai de « réponse » servira souvent de prétexte aux responsables pour en réfuter toute imputabilité, tout lien. C'est pourquoi nous croyons les médecins et scientifiques indépendants qui, partout dans le monde et devant des résultats concrets observés à la longue, sonnent l'alarme face aux dangers pour la santé reliés aux éoliennes industrielles; nous les croyons davantage que les rapports émanant d'Énerfin et qui, évidemment, ne seront jamais à la défaveur de la compagnie...

ASPECT ÉTHIQUE ET CIVIQUE : un projet briseur d'harmonie

- C'est un fait avéré que le débat entourant la venue du Parc éolien de l'Érable a **terni les bonnes relations** entre citoyens, et même parfois entre membres d'une même famille.
- De plus, les récentes élections municipales ont été perçues, par plusieurs tenants du projet éolien, comme étant à peu près l'équivalent d'un référendum en faveur de ce dernier. Cependant, le raisonnement qui avance que la population (près de 75% de participation au scrutin) s'est massivement prononcée **pour** des candidats favorables aux éoliennes ne tient pas debout. En effet, bien que le Maire sortant (pour ne citer que ce cas) ait été réélu grâce à une majorité relative, si l'on examine les chiffres absolus, on se rend compte qu'en fait 52,7% des électeurs ayant voté n'ont pas donné leur suffrage au gagnant. Mais, comme ces votes opposés ont été divisés entre deux autres candidats (dont l'un, du moins, était ouvertement contre le projet d'Énerfin), c'est le candidat sortant qui a été réélu. Il y a donc **abus de clamer que la population est majoritairement en faveur des éoliennes**. Bien sûr, ceux qui ont voté pour les opposants au Maire sortant peuvent avoir eu d'autres motivations que la question des éoliennes. Et c'est inversement vrai pour les électeurs du candidat pro-éoliennes. Il ne faut donc pas confondre élections et référendum.
- Sur la question d'un éventuel référendum, notre famille n'est pas tellement enthousiaste. A notre avis, les enjeux, surtout les enjeux humains, reliés à ce projet d'éoliennes sont trop importants pour être soumis à l'aléatoire d'un vote populaire dans lequel même ceux qui sont pas ou peu concernés auraient le même poids que ceux qui sont touchés directement dans leurs terres, leurs biens et leur santé.
- Nous sommes solidaires de toutes ces familles, tous ces propriétaires et résidents qui, encore plus que nous, souffriront de la venue de ce parc éolien. Ils ne doivent pas être traités comme des obstacles à tasser, mais comme des êtres humains qui ont droit au **respect de l'intégrité de leur personne et de leurs biens**. Nous ne devons pas, aujourd'hui, commettre la même erreur que nos ancêtres qui ont « tassé » les Amérindiens pour s'approprier leur bien ou l'usage de ceux-ci, et leur laisser, en échange, de la pacotille ou quelques dollars qui, une fois dépensés, n'ont jamais redonné la terre, l'usage de cette dernière, le mode de vie et la culture identitaire

de leurs Peuples... L'humain ne doit pas être sacrifié à l'argent, et même aux quelques emplois qui se créeront et dont nous ne savons même pas si ce sont nos gens d'ici qui en bénéficieront... Avant de penser aux gains, il faut parer aux pertes... Les profits possibles des uns ne doivent pas se faire au détriment de l'acquis des autres.

- Soulignons enfin que nous ne sommes pas contre les éoliennes en soi, mais contre leur opération et concentration en grand nombre **en milieu habité**, ou à proximité de tels milieux.

C'est pour toutes ces raisons que notre famille demande au BAPE de recommander la cessation pure et simple du projet de « Parc éolien de l'Érable ».

Rosaire Raymond

Claudette Raymond

Sylvie Raymond

Josée Raymond

Johane Raymond

Diane Raymond

Marie-Claude Raymond

Hélène Raymond

